



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 12 JUIN 2020

N°47-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	19	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b> Détermination du nombre de membres élus au CCAS et élection
Présents	19	
Votants	19	

◇ Convocation du 8 juin 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi douze juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 8 juin s'est réuni en session ordinaire Salle du Mil'Lieu sous la présidence de Monsieur Gwénaël CRAHES, Maire

Etaient présents : M Gwénaël CRAHES, Mme Lydia LEBASTARD, M Nicolas BODINEAU, Mme Béatrice KOCH, M Jérôme RETIF, Mme Sabine LEDINGTON, M Stéphane DELANOE, Mme Delphine JEGU, M Julien CADOREL, Mme Noémie SAFFRE, M Hubert DE CUSSAC, Mme Virginie GUITTARD, M Patrick HECHT, Mme Karine VULQUIN, M Mikael TUBAUD, Mme Gwénaëlle HORHANT, M Maxime GUISENEUF, Mme Magaly BRIEY, M David PARIS

Absent excusé :

Procurations :

✍ Hubert DE CUSSAC a été désigné secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions énoncées par l'article R.123-7 du Code l'action sociale et de la famille, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le nombre de membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de porter ce nombre à 11 (Le Maire + 5 membres élus par le Conseil Municipal + 5 membres nommés par le Maire).

Monsieur le Maire invite le conseil à élire cinq membres en son sein et donne la composition de la liste candidate :

- Mme Lydia LEBASTARD
- M Stéphane DELANOE
- Mme Delphine JEGU
- Mme Virginie GUITTARD
- Mme Noémie SAFFRE

La liste ci-dessus obtient 19 voix sur 19 votants. Monsieur Gwénaël CRAHES, Maire, est président de droit du C.C.A.S.

Pour extrait conforme, le 15 juin 2020

Le Maire,

**Gwénaël CRAHES**